



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 13/10/2021

**Le Préfet,
Secrétaire général**

G. P. M. L.

Le ministre de l'intérieur

à

Mesdames et Messieurs les préfets
*A l'attention des secrétaires généraux,
directeurs et directrices de secrétariats généraux communs,
directeurs et directrices de secrétariats généraux communs départementaux*

NOR : *INTA 2130916J*

Objet : Plan d'actions et de soutien pour les secrétariats généraux communs départementaux (SGC-D).
Annexe : 1 (plan d'actions et de soutien des SGC-D)

Depuis la création des secrétariats généraux communs départementaux (SGC-D) le 1^{er} janvier 2021, plusieurs irritants engendrent des difficultés pour les services aussi bien que pour les agents, qu'il s'agisse des ressources humaines, de l'informatique ou encore des sujets budgétaires ou immobiliers.

Pour y apporter des réponses, j'ai souhaité que soit rapidement partagé avec vous le **plan d'actions et de soutien** annexé à la présente instruction. Ce dispositif s'inscrit dans la démarche globale que nous développons depuis le début de l'année pour traiter de manière réactive les besoins exprimés par les services, à travers les chantiers de convergence ATE ou la mise en œuvre diligente des arbitrages intervenus en Comité interministériel de transformation publique.

Le plan qui vous est présenté vise à traiter chaque sujet en menant des **premières actions concrètes et opérationnelles**, dans les délais les plus rapides possibles, permettant une évaluation objective de l'avancée des chantiers. Certaines pistes, tributaires d'une approche interministérielle ou d'une expertise technique plus poussée, seront portées par notre ministère dans les instances compétentes.

En complément et pour répondre aux urgences les plus signalées, j'ai demandé aux responsables de BOP de mettre en œuvre rapidement une réallocation de moyens du T2 encore disponibles. Il s'agit de permettre aux responsables d'UO qui le nécessiteraient de procéder au recrutement de vacataires destinés à renforcer temporairement les SGC-D, en particulier leurs services des ressources humaines ainsi que les SIDSIC.

Enfin, j'ai souhaité que des crédits disponibles auprès des RBOP soient redéployés pour soutenir des aménagements complémentaires au profit des SGC-D et, en particulier, des dépenses de nature à améliorer l'environnement et les conditions de travail des agents.

Vous assurant de notre engagement, je vous remercie de votre mobilisation pour que les SGC-D soient confortés dans l'exercice de leurs missions au profit des services et des agents.


Jean-Benoît ALBERTINI